



# AFFOUAGE 2025

LES RÉSIDENTS SOUHAITANT UNE COUPE DE BOIS DE CHAUFFAGE POUR L'ANNÉE 2025 PEUVENT S'INSCRIRE AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE JUSQU'AU 31 MAI 2025 AUX HEURES D'OUVERTURE.

LA ZONE DE COUPE N'A PAS ÉTÉ DÉTERMINÉE PAR L'ONF, ELLE LE SERA EN FONCTION DU NOMBRE D'AFFOUAGISTES.

RAPPEL :  
Résidences Principales 50€ pour 10 m<sup>3</sup>  
Résidences secondaires 30€ pour 3 m<sup>3</sup>  
Paiement à l'inscription.